

**COLLOQUE FRANCO-BELGE A ANVERS LE 5 MARS 2020 ORGANISE PAR L'ASSOCIATION
BELGE DE DROIT MARITIME (ABDM) EN COOPERATION AVEC L'ASSOCIATION FRANÇAISE
DU DROIT MARITIME (AFDM)**

PROGRAMME

9 h 30 - 10 h 00	Accueil des participants
10 h 00 - 12 h 00	Ouverture des travaux Allocution de bienvenue et discours d'ouverture par les Présidents des Associations Regards croisés franco-belges sur les navires sans équipage Professeur Gaël Piette Professeur Kris Bernauw Les surestaries de conteneurs. Me Sébastien Lootgieter
12 h 00 – 13 h 00	Lunch
13 h 00 - 15 h 00	Travaux Le transport autonome sur les voies navigables intérieures. Procédons au changement. La pratique, la loi et les contrats. Me André Kegels La “Clause Marchand” Professeur Ralph de Wit La nouvelle réglementation sur la réduction des émissions de soufre des navires. Me Charles de Corbière
15 h 00 - 15 h 15	Pause-café
15 h 15 - 17 h 15	Poursuite des travaux Actualités en droit de douane Me Michel Cornette Comparaison entre le nouveau droit belge et le projet de réforme du droit français des sûretés. Professeur Philippe Delebecque Me Benoit Goemans
17 h 15 - 18 h 30	Visite « Havenhuis » (« Maison du Port » – Zaha Hadid building)
18 h 30 – 19 h 30	Apéro
19 h 30 – 21 h 30	Dîner
21 h 30 – 23 h 00	After drink